

PROGRAMME 2024

coopération convention citoyenne
expérimentations Impacts
mobilité Parcours Agenda 2030 RSO
RSE Adaptation aux citoyens
changements climatiques
Citoyenneté écologique atténuation
association formations
GIEC Pays de la Loire concertation
Planification écologique
Enseignement transition collectivités
nouveaux modèles CSRD outils
Transition juste territoires
transformation Entreprises sobriété
réseau newsletters COP
Ecologie et travail
ODD parties prenantes
publications coopération territoriale
gouvernance



ÉDITO

« C'est dans la coopération que la planification écologique prend forme, et se concrétise dans les territoires »

Plus qu'une simple option, la transformation écologique est une impérieuse nécessité. Il en va de notre lien à la planète, au vivant et de notre relation aux autres. A l'heure où plusieurs des limites planétaires sont en train d'être dépassées, il ne peut être question de "pause" en matière écologique. Déjà les conséquences de nos choix passés ont des incidences dans le présent, au Nord comme au Sud. Et en matière de climat aussi, les inégalités se creusent !

L'exercice de planification, dirigé par l'État français, est une étape essentielle sur cette la voie de la transformation écologique. Il vise à élaborer une feuille de route englobant tous les secteurs de l'économie et de la société. Un cadre qui nous exhorte à réexaminer nos modes de vie, nos façons de produire ou de consommer, et plus largement nos modèles de développement. C'est une invitation à revisiter nos manières de penser, et d'agir pour un avenir plus sobre et plus résilient. A condition, bien sûr, de n'oublier personne au bord du chemin.

Car pour que cette planification soit réellement efficace, elle doit s'appuyer sur le savoir-faire et l'engagement de tous les acteurs. C'est dans la coopération que la planification écologique



**Philippe
Dessertine**



**Frédérique
Lellouche**



**Antoine
Charlot**

prend forme et se concrétise dans les territoires. D'une part, parce qu'une partie des leviers et des moyens nécessaires à la planification écologique ne relève pas uniquement des responsabilités de l'État. D'autre part, parce que de nombreux acteurs sont déjà engagés, et leurs initiatives sont des sources d'inspiration inestimables.

C'est ici que réside la mission du Comité 21 : celle de rassembler les compétences, de repérer les pratiques inspirantes et d'en faire émerger de nouvelles ! Le Comité 21 incarne l'idée que la transformation écologique ne peut être menée à bien que par la solidarité et la collaboration de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Il offre un espace où l'innovation, la créativité peuvent se combiner pour résoudre les défis complexes auxquels nous sommes confrontés.

La planification est l'outil qui nous guidera dans cette transformation, et la coopération est la clé de son succès.

SOMMAIRE



14

Analyse & décryptage

8

Retour en images sur l'année 2023

5

Présentation de l'association

20

Outils & accompagnement

36

Expérimentations

39

Récapitulatif du programme 2024

42

Tarifs

40

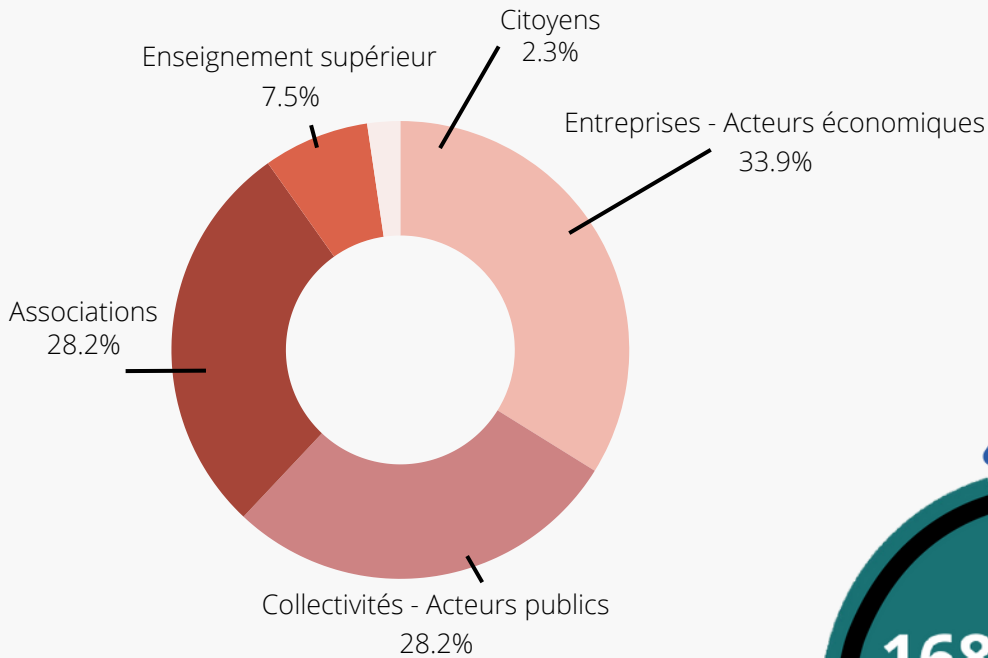
L'équipe du Comité 21

44

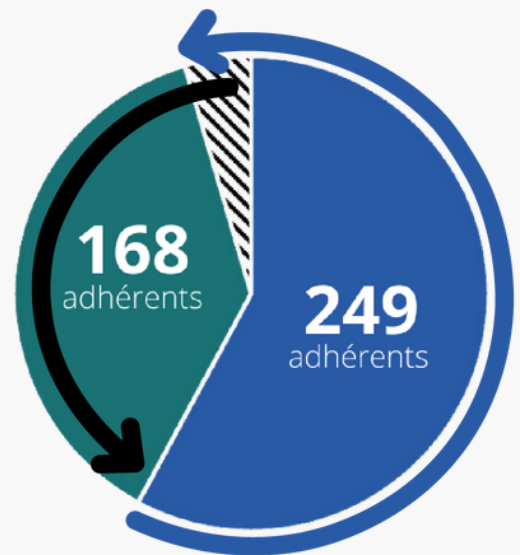
Contacts



ADHÉRENTS AU 01/12/2023



- Adhérent établissement National
- Adhérent établissement Grand Ouest
- Adhérent aux 2 établissements



47 NOUVEAUX ADHÉRENTS

#ENTREPRISES



#ASSOCIATIONS



#COLLECTIVITÉS



#ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

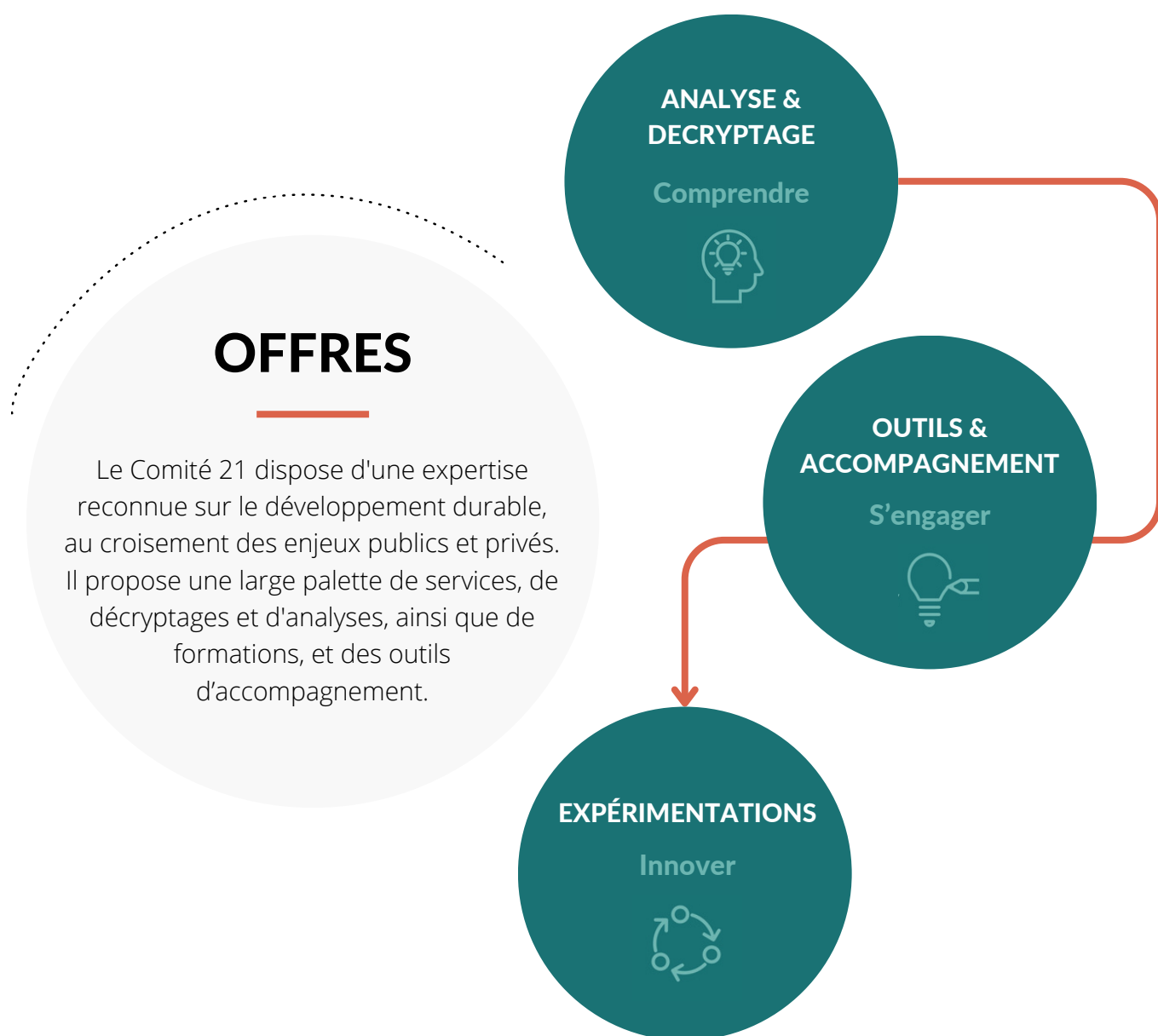




LE COMITÉ 21

Le Comité 21 regroupe à la fois des collectivités locales, des entreprises, des associations, des établissements d'enseignement supérieur et des citoyens. Il constitue le plus grand réseau français des acteurs du développement durable et fédère les acteurs du développement durable en France. Le nombre et la diversité des membres du Comité 21 font la richesse de ce réseau.

- . Son action s'appuie sur l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable et
- . se décline au niveau international, national et territorial, en particulier dans
- . le « Grand Ouest » où le Comité 21 dispose d'un établissement depuis 2010.



Retour en images sur 2023

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS !



Universités de la Citoyenneté Écologique - 2 /3 février

Pendant 2 jours, près de 150 personnes se sont intéressées à la puissance des récits comme leviers de transformation face aux urgences écologiques et sociales.



Plan Régional Santé Environnement - 10 février

1^{er} atelier départemental de co-construction du 4^{ème} Plan Régional Santé Environnement qui s'est déroulé à Angers. (organisé en partenariat avec le Comité 21 Grand Ouest).



Bilan des étapes régionales pour l'appropriation des objectifs du développement durable - 16 mars

Un bilan de la mobilisation des acteurs locaux autour de l'Agenda 2030 a été organisé au Muséum national d'Histoire naturelle.



Salon "Le rendez-vous des engagés"
Nantes - 28 mars

Participation au salon : de nombreux échanges et des rencontres avec nos adhérents.



Véolia - 3 avril

Intervention du Comité 21 à l'occasion de la séance conclusive de "+1 pour une écologie en actions", le dispositif de coopération entre parties prenantes mis en place par Véolia et soutenu par le Comité 21.

Défi neutralité carbone - 28 février

Le Comité 21 a mis au défi ses adhérents pour leur permettre d'atteindre la neutralité carbone, qui est en lien avec les différents scénarios de l'ADEME.

2^{ème} rapport du GIEC des Pays de la Loire - 12 avril

Le Comité 21 a impulsé la création du GIEC des Pays de la Loire, avec le soutien de la Région Pays de la Loire. Plus de 400 personnes étaient réunies le 12 avril au Centre de Congrès d'Angers pour assister à la présentation du 2^{ème} rapport !



Assemblée générale du Comité 21 - 15 mai

Le 15 mai 2023 à Paris s'est tenue l'Assemblée générale annuelle du Comité 21, couplée à un débat sur la planification écologique.



Voyage d'étude INET - 22/26 mai



Accompagnement des Directeurs Généraux de Service de l'ADT INET - Villes soutenables et territoires en transition - Immersion à Rennes.



Nouveaux Modèles - 31 mai



À l'Académie du climat, le Comité 21 a organisé avec ses membres un séminaire d'intelligence collective sur les «nouveaux modèles».



Revue Nationale Volontaire - 22 mai

À Paris s'est tenue une Conférence contributive, pour échanger sur le pré-rapport du gouvernement. Frédérique Lellouche et Laurine Couffignal ont chacune animé un atelier.



Formation RSE pour les TPE-PME - 1/2 juin

Travail sur la mise en place d'une démarche RSE au sein de différentes organisations.

Parcours RSE & Impacts + - 8/9 juin

Lancement de la promo 3, les 13 participants se réunissent pour débiter le parcours.



Atelier de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération - 29 juin

[Atelier #1] Vers un modèle économique durable et coopératif.



Séminaire stratégique - juillet

Équipe et conseil d'administration réunis pour un séminaire stratégique dans les nouveaux locaux de l'établissement national.

Forum politique de Haut Niveau - 21 juillet

Le Comité 21 a fait partie de la délégation française à New York pour le Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies pour l'évaluation des Objectifs de Développement Durable.





Forum Mondial 3Zéro
- 5 septembre



Bettina Laville, Présidente d'honneur et co-fondatrice du Comité 21, au Forum Mondial 3Zéro.



Apéro de rentrée des adhérents
- 3 octobre

Des temps de réseau placés sous le signe de la convivialité, de la découverte et de l'échange à la Maison du Lac de Grand Lieu.



Rencontres du Développement Durable 2023 - 6 octobre

Le Comité 21, partenaire des RDD 2023, a animé le 6 octobre, une table ronde sur le thème : "Innover pour s'adapter : comment bâtir de nouveaux modèles ?".





Conférence GIEC - 6 octobre
Première journée collective d'Angers Transitions

Plus de 100 agents étaient présents pour suivre la conférence animée par Antoine Charlot qui a présenté les enjeux climatiques en Pays de la Loire.

Convention Lucie - 9 novembre
À la Convention Lucie, le Comité 21 a animé un atelier d'intelligence collective sur le dialogue territorial avec ses parties prenantes.



Journée régionale de l'économie circulaire - 14 novembre
Plus de 200 participants étaient réunis autour du sujet phare de la journée : les enjeux du plastique dans l'économie circulaire. L'occasion aussi de découvrir les 34 lauréats de l'appel à projets.

AGIR Laval - 16 novembre
Présence au village des acteurs des transitions pour présenter notre réseau et nos activités.



1

ANALYSE & DÉCRYPTAGE

Le Comité 21 dispose d'une cellule de veille qui analyse l'actualité du développement durable. À travers ses newsletters, il partage chaque mois les informations les plus pertinentes.

En parallèle, le Comité 21 organise régulièrement des webinaires, pour donner les clés de compréhension de l'actualité, et permettre à ses adhérents d'anticiper les évolutions de la société.

Des notes de "décryptage" et des études prospectives sont également publiées (COP, GIEC locaux, ODD, scénarios énergétiques...). Elles contribuent à alimenter le débat public sur la planification écologique.



LES NEWSLETTERS



Le Comité 21 envoie tous les mois une newsletter regroupant les informations les plus significatives sur le développement durable (réglementation, bonnes pratiques, publications, enquêtes/sondages, appels à projets...). Des "alertes" sont également envoyées de façon ciblée.



Agenda du Mois Grand Ouest



Newsletter National

LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Comité 21 met à disposition de ses adhérents un centre de ressources, regroupant des milliers de documents sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'adaptation aux changements climatiques, la mobilité durable, la transition énergétique, l'économie circulaire, la santé environnementale ou encore la citoyenneté écologique. Ces documents sont consultables en ligne.



Site internet UFS - Novembre 2023

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ARS et la DREAL des Pays de la Loire, le Comité 21 Grand Ouest anime également un centre de ressources sur l'urbanisme et la santé. Il met à disposition des acteurs de l'aménagement un ensemble de documents et d'exemples pour mieux intégrer les enjeux de santé-environnement dans les projets d'urbanisme ou les documents de planification.

LES PUBLICATIONS



De nouveaux modèles sociétaux pour pouvoir vivre

Le Comité 21 a lancé des travaux afin d'approfondir ce qu'est un nouveau modèle favorisant la transformation vers une société respectant les limites planétaires. Au-delà des conclusions un peu incantatoires de nombreux colloques (« il nous faut un nouveau modèle », comme « il nous faut un récit »), il proposait d'aller plus loin en déclinant les contours et structures des nouveaux modèles.

Tous les collègues du Comité 21 ont été mis à contribution de ce travail qui fait suite au rapport sur « la grande transformation ». Penser la transformation, et imaginer de nouveaux modèles, va de pair avec la nécessité de se fixer une nouvelle ambition commune, une nouvelle vision de la société, du territoire, de l'action publique et des coopérations, du rôle de l'entreprise dans la société, et de reconsidérer en cela les principes et valeurs qui sous-tendent nos modèles actuels.

Écologie et travail

Pour une grande majorité de salariés, les questions environnementales constituent des sujets incontournables. Des collectifs de salariés se mobilisent, les CSE (Comité Social et Économique) investissent les questions environnementales, les parties prenantes internes de l'entreprise se mobilisent notamment en négociant des accords.

Afin de porter la focale sur des enjeux de gouvernance et d'emploi, 2 webinaires seront organisés en 2024 le premier sur la gouvernance, le second sur la thématique de l'emploi. S'en suivra la publication d'un cahier thématique et une journée d'étude viendra clore les travaux sur la thématique (2nd semestre 2024).

CSRD : une nouvelle réglementation pour de nouveaux modèles ?

Alors que la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) va transformer dès 2024 la manière dont les entreprises publient des informations sur les impacts liés aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, le Comité 21 propose de donner la parole à des entreprises afin qu'elles témoignent de comment se met en place cette nouvelle réglementation.

Comment les entreprises s'organisent-elles pour se mettre en conformité réglementaire ? Cette contrainte est-elle une opportunité pour se réorganiser et revoir les pratiques ? Comment évolue la concertation des parties prenantes ? Quels sont les moyens humains et financiers mobilisés ? La nouvelle donne de cette directive sur le reporting de durabilité des sociétés induit-elle des réorganisations plus profondes ?

Adaptation aux changements climatiques

Les COP climat

À l'occasion des COP Climat, le Comité 21 publie un décryptage des enjeux, fait le bilan des avancées depuis l'Accord de Paris et organise des débats en donnant la parole aux acteurs. Il s'agit pour le Comité 21 de débattre et d'éclairer l'actualité internationale du climat en la mettant en perspective pour les entreprises et les collectivités.

L'adaptation du secteur de la santé

Vagues de chaleur, précipitations intenses, cyclones... Le changement climatique va intensifier et rendre plus fréquents des phénomènes qui ont des effets sur la santé humaine. Comment s'adapte le secteur de la santé ? Quelles stratégies sont mises en place ? Comment limiter les impacts sanitaires du changement climatique ?

La résilience des infrastructures critiques à l'épreuve du climat

Les crises climatiques ne sont pas uniquement plus nombreuses mais également plus intenses. Comment s'adaptent les infrastructures et notamment les infrastructures critiques, celles qui permettent d'assurer des fonctions économiques et sociales vitales (eau potable, santé, transport, alimentation) ?

Quels outils en matière d'adaptation aux changements climatiques ?

Cette note a vocation à établir un panorama de normes en place et en évolution (CSRD, ISO 14090...), d'outils numériques, de démarches prospectives (Garonne 2050...) ou encore d'autres pratiques novatrices moins mises en avant qui participent à la mise en œuvre pratique d'actions relevant d'adaptation aux changements climatiques.

Comment s'adaptent les territoires ?

Du fait de leurs spécificités géographiques, culturelles ou politiques, les territoires n'ont pas tous les mêmes dispositions à faire face aux changements climatiques et mettre en place une stratégie d'adaptation. C'est pourtant à l'échelle territoriale que se vivent les impacts climatiques et que s'opèrent les décisions d'enclencher de véritables transformations vers la durabilité.

Les Solutions d'Adaptation fondées sur la nature

Pour faire face à l'augmentation des températures, il importe de renforcer nos capacités afin de faire face à cette situation et trouver des mesures d'adaptation. Des solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SafN) existe pour y parvenir. Mais, concrètement, de quoi parle-t-on ? Quelles formes cela peut-il prendre ? Et par où commencer ? Le Comité 21 publiera en 2024 un document de synthèse sur la question, notamment pour inspirer les décideurs et les engager à passer à l'action.

Objectifs de développement durable

- **Agenda 2030 : Construire une transition écologique, juste et adaptée aux territoires**

Afin d'accompagner les territoires à s'appropriier l'Agenda 2030, le Comité 21 organise des ateliers permettant d'aborder la mise en œuvre locale des Objectifs de Développement Durable au travers de différentes étapes articulées autour d'un contenu théorique, de témoignages, et de temps de travail individuels et collectifs. Ces sessions de travail permettent d'échanger sur les enjeux et prérequis méthodologiques nécessaires à la construction et à l'élaboration d'une stratégie territoriale de développement durable.

Ils permettront également d'alimenter et enrichir la mise à jour du guide « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises », qui sera publié au second semestre 2024, afin d'aider les collectivités à mettre en place une stratégie, piloter leurs politiques et évaluer leurs actions sur la base de l'Agenda 2030.

Dans le contexte de la mise en oeuvre de la planification écologique et du déploiement des COP territoriales, une analyse de la convergence des enjeux sera également menée.

Sommet de l'avenir et Actualité internationale des Objectifs de développement durable

Le Sommet de l'avenir en septembre portera sur la coopération, les lacunes de la gouvernance mondiale, la réaffirmation des engagements existants, notamment vis-à-vis des Objectifs de développement durable et de la Charte des Nations unies, et enfin de progresser vers un système multilatéral revitalisé, mieux à même d'avoir une incidence positive sur la vie des personnes.

Dans la continuité des travaux menés pour favoriser l'appropriation du référentiel des Objectifs de développement durable par tous les acteurs, le Comité 21 restera mobilisé (décryptage des enjeux à l'occasion du Forum politique de Haut niveau et du Sommet du futur sous forme de note et de webinaires).



LE GIEC DES PAYS DE LA LOIRE



Depuis trois ans, le GIEC des Pays de la Loire (GIEC-PL) s'attache à fournir et à diffuser des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et ses répercussions sur les territoires des Pays de la Loire. Avec l'appui du Comité 21 Grand Ouest, qui en est à l'origine, il a déjà publié deux rapports et animé une cinquantaine de conférences pour sensibiliser les acteurs du territoire, et les aider à identifier les mesures d'atténuation et d'adaptation les plus efficaces.

En 2024, les travaux du GIEC-PL porteront sur la disponibilité des ressources en eau (disponibilité, qualité, ...), la vulnérabilité des populations (santé, expositions, résilience...) et la résilience des filières économiques (agroalimentaire, tourisme, textile, métallurgie). Ces recherches s'inscriront dans une approche systémique, au croisement des enjeux climatiques, écologiques, économiques et sociaux.

En parallèle, des événements réguliers seront organisés dans les territoires, pour sensibiliser et former les élus, les chefs d'entreprises, les dirigeants associatifs et les enseignants.

À noter que le GIEC-PL n'est en aucune manière affilié ou lié au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il poursuit cependant un même objectif : s'appuyer sur la recherche scientifique pour informer les décideurs et éclairer leurs arbitrages.



Intervention d'Antoine CHARLOT lors de la journée collective d'Angers Transitions.

2

OUTILS & ACCOMPAGNEMENT

Pour faciliter l'engagement des acteurs, le Comité 21 propose une variété de parcours et d'ateliers d'accompagnement collectif qui s'appuient sur des méthodes d'intelligence collective et le témoignage d'expériences inspirantes. En parallèle, le Comité 21 développe une offre de formation alliant théorie et pratique sur des sujets variés (adaptation au changement climatique, territoires durables...). Il réalise également des prestations d'accompagnement sur mesure.



FORMATION & PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF



PARCOURS

Transitions écologiques & coopération territoriale

Sobriété énergétique, production des énergies renouvelables, développement des mobilités douces, lutte contre l'artificialisation des sols, adaptation aux changements climatiques... Les collectivités sont au premier rang des défis environnementaux.

Elles disposent non seulement des compétences nécessaires à la planification écologique, mais ont aussi la capacité de mobilisation des acteurs, dans une logique partenariale, pour éviter la dispersion des initiatives et organiser la convergence des actions et des moyens.

À travers ce parcours, le Comité 21 propose un ensemble de méthodes et d'outils, illustrés de retours d'expériences, pour faciliter le déploiement d'actions collectives dans les territoires. Une enquête sera publiée pour connaître les attentes et les pratiques des collectivités locales en la matière. Elle pourra alimenter les COP territoriales en cours de déploiement.

➤ Objectifs du parcours :

- Comprendre les urgences environnementales, leurs impacts sur les territoires et les enjeux de la coopération territoriale pour y faire face,
- Faciliter le déploiement d'actions collectives et partenariales, et la capitalisation des savoir-faire à l'échelle des territoires,
- S'approprier les méthodes, les outils et les expériences de coopérations, pour amplifier et accélérer le processus de transition,
- Expérimenter des projets concrets dans les territoires.



8 février 2024 :

La coopération pour faire face aux urgences environnementales et sociales

21 mars 2024 :

Identifier les enjeux prioritaires de son territoire et définir son projet de coopération

28 mai 2024 :

Mobiliser ses parties-prenantes pour co-construire le projet de son territoire

4 juillet 2024 :

Mettre en œuvre la coopération au sein de son territoire, les éléments de méthode

Publics visé Collectivités (agents et élus), services de l'État

Modalités d'inscription



Offre des deux établissements du Comité 21



Tarifs : Gratuit pour les adhérents
1 800 € HT (prix non adhérents)



Contact : Laurine COUFFIGNAL, Léa GOLFIER
territoires@comite21.org

FORMATION

La coopération,

clé de réussite des transitions territoriales

Confrontés à des enjeux environnementaux majeurs, et à des préoccupations citoyennes croissantes, les territoires doivent aujourd'hui relever des défis sans précédent. Ces défis écologiques nécessitent d'imaginer des solutions collectives, mobilisant tous les acteurs locaux (collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens...). La coopération territoriale apparaît ainsi comme la seule voie à même de faire émerger des actions à fort impact, d'éviter la dispersion des initiatives, et d'engager la transformation nécessaire face aux urgences.

Cette formation a pour ambition de permettre l'appropriation des enjeux de coopération et de faciliter la mise en œuvre de démarches de dialogue afin de déployer des actions collectives visant à faire face aux défis de la transition des territoires.

➤ Objectifs de la formation :

- Acquérir une meilleure compréhension des enjeux de la transition écologique à l'échelle des territoires,
- Apprendre à identifier les acteurs locaux, comprendre leur rôle et les moyens d'action dont ils disposent pour agir face aux urgences environnementales,
- Comprendre les enjeux de la coopération et s'approprier les méthodes, les outils et les retours d'expériences pour engager des actions à fort impact,
- Mettre en perspective ses actions et faciliter le déploiement d'actions collectives et partenariales à l'échelle des territoires.

Publics visé

Acteurs des territoires (collectivités territoriales, entreprises, associations...), tous niveaux confondus

Format

Sur mesure, formation à la demande

Modalités d'inscription



Offre du réseau national



Tarifs : Devis à la demande



Contact : Laurine COUFFIGNAL,
couffignal@comite21.org

PARCOURS

Agenda 2030 : Comment élaborer une stratégie territoriale de développement durable ?

Afin d'accompagner les territoires à s'approprier l'Agenda 2030 et les 17 ODD, le Comité 21 porte un cycle de webinaires permettant d'aborder cet enjeu de mise en œuvre locale des ODD au travers de différentes étapes articulées autour d'un contenu théorique, de témoignages, et de temps de travail individuels et collectifs. Ces sessions de travail permettront d'échanger sur les enjeux et prérequis méthodologiques nécessaires à la construction et à l'élaboration d'une stratégie territoriale de développement durable.

➤ **Objectifs du parcours :**

- Sensibiliser aux enjeux de l'Agenda 2030 et de la territorialisation des ODD,
- Informer sur les leviers pour mettre en œuvre une démarche d'Agenda 2030 local,
- Partager des bonnes pratiques, retours d'expériences et exemples inspirants d'actions menées sur les territoires,
- Capitaliser sur la démarche en identifiant des axes méthodologiques pertinents.



9 janvier 2024 (11h - 12h30) :

Analyser son budget sous le prisme des ODD, une démarche de budget vert

6 février 2024 (11h - 12h30) :

Mesurer son action et en rendre compte, les enjeux de l'évaluation

Publics visé

Élus et agents des collectivités territoriales et des acteurs des territoires

Durée

Le cycle Agenda 2030 local, qui a débuté en septembre 2023, sera organisé autour de 2 étapes en 2024 (webinaires)

Modalités d'inscription



Offre du réseau national



Tarifs : Gratuit pour les adhérents
1 800 € HT (prix non adhérents)



Contact : Laurine COUFFIGNAL, territoires@comite21.org

FORMATION

Agenda 2030 : Comment mettre en place une transition juste au niveau territorial ?

L'Agenda 2030 et les ODD sont aujourd'hui au cœur de nos problématiques, que ce soit au niveau mondial, national mais surtout territorial. C'est un outil et aussi un cadre pour l'action publique et un vecteur de la transformation des territoires. En effet, au cœur des compétences territoriales, les ODD permettent de guider les politiques publiques, élever leurs ambitions, favoriser la transversalité, tout en facilitant leur mise en œuvre et leur évaluation au prisme de la transition juste. Il s'agit d'un langage certes universel, mais qu'il convient de s'approprier et d'adapter aux spécificités de son territoire. Un outil stratégique, mais qui peut apporter des solutions concrètes aux problématiques locales, en prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux des territoires. Cette formation a pour ambition de permettre l'appropriation et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par les collectivités territoriales, en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.




➤ Objectifs de la formation :

- Acquérir une meilleure compréhension de l'Agenda 2030 à travers son historique,
- Mettre en perspective le référentiel des ODD avec les enjeux des collectivités territoriales,
- S'approprier l'Agenda 2030 et territorialiser les ODD à travers ses politiques publiques,
- Évaluer sa contribution à l'atteinte de l'Agenda 2030 à l'aide de cibles et d'indicateurs,
- Renforcer ses politiques publiques et les rendre plus systémiques grâce au cadre méthodologique de l'Agenda 2030,
- Identifier les étapes-clés pour mettre en œuvre une démarche «Agenda 2030 local».

Publics visé Collectivités territoriales : élu.es locaux, agent.es territoriaux, affiliés, tous niveaux confondus

Format Sur mesure, formation à la demande

Modalités d'inscription

-  Offre du réseau national
-  Tarifs : Devis à la demande
-  Contact : Laurine COUFFIGNAL, territoires@comite21.org

PARCOURS

RSE & Impacts +

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) revêt une importance cruciale dans le paysage économique actuel, transformant la façon dont les dirigeants conçoivent et exécutent leurs activités. Au-delà d'une simple préoccupation morale, elle agit comme une force motrice dans la performance des organisations, tant sur leur capacité à anticiper les risques, qu'à identifier des modèles d'affaires qui soient plus sobres, résilients et adaptées aux besoins des parties-prenantes. Un enjeu d'autant plus important que la réglementation se renforce (CSRD...), exigeant davantage de transparence et d'engagements sur le plan social, environnemental et territorial.

Fort de ces constats, le Comité 21 propose un parcours d'accompagnement collectif destiné aux chefs d'entreprises, aux dirigeants associatifs, aux salariés et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'impact de leurs activités.

➤ **Objectifs du parcours :**

- Appréhender les enjeux sociétaux et le contexte réglementaire (CSRD),
- Mesurer l'impact de ses activités,
- Se doter d'une raison d'être, formaliser des engagements (mission),
- Faciliter l'engagement des équipes (conduite du changement),
- Mobiliser ses parties-prenantes externes,
- Réfléchir à son offre (produit/service) et son modèle d'affaires,
- Structurer une feuille de route, avec des actions concrètes.



13 - 14 juin 2024

- De la RSE vers l'impact + (formation)

27 juin 2024

- Raison d'être, engagements
- Gouvernance RSE

05 septembre 2024

- Stratégie décarbonation
- Biodiversité

01 octobre 2024

- Achats responsables
- Economie circulaire, nouveaux modèles

*

14 novembre 2024

- Conduite du changement
- Coopération territoriale

12 décembre 2024

*

- Reporting durable

9 janvier 2025

- Communication Responsable

6 février 2025

- Pitch de votre feuille de route & clôture du parcours et cocktail

* *Intersession coaching (réservée aux adhérents du Comité 21 Grand Ouest)*

Publics visés

Dirigeants ou salariés d'une organisation privée (entreprises, associations, établissements d'enseignement, ...)

Durée

2 jours de formation - 10 ateliers thématiques (9 jours)

Modalités d'inscription

Possibilité d'une prise en charge par votre OPCO



Offre du réseau Grand Ouest



Tarifs : 1 800 € HT (prix adhérents) & accès aux séances de coaching
4 000 € HT (prix non adhérents)



Contact : Anne LAURENCE, laurence@comite21.org

➤ *Au sein d'une même organisation, possibilité de venir à 2 collaborateurs sur certains ateliers.*

FORMATION

La RSE pour les TPE-PME

La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique. Plus que jamais, aujourd'hui, face aux grands défis sociaux et environnementaux, la RSE est synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique.

Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, cependant, un certain nombre de connaissances et de jalons sont structurants pour réussir sa démarche RSE, l'intégrer dans une démarche de performance économique, pour éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ? Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des témoignages régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.

➤ Objectifs de la formation :

- Découvrir les concepts et enjeux de la RSE,
- Savoir repérer les opportunités de création de valeur pour son entreprise,
- Comprendre les étapes méthodologiques menant à une démarche de RSE structurée et adaptée à son organisation,
- Être en capacité d'animer une démarche auprès des équipes avec succès,
- Comprendre les dynamiques territoriales, s'inspirer des bonnes pratiques et se mettre dans une logique de dialogue avec les parties-prenantes,
- Définir une feuille de route opérationnelle.

Publics visé

Dirigeant(e)s et/ou salarié(e)s en charge de la RSE/ QSE, tous niveaux confondus

Modalités d'inscription



Offre du réseau Grand Ouest



Tarifs : 700 € HT (prix adhérents)
900 € HT (prix non adhérents)



Contact : Camille CAZAURANG, cazaurang@comite21.org

FORMATION

Construire une relation durable avec ses parties-prenantes

Des fondamentaux jusqu'au comité de mission

Le dialogue avec les parties prenantes est un axe essentiel dans le déploiement d'une politique de développement durable et pourtant, c'est souvent l'angle mort des stratégies de responsabilité sociétale des organisations. C'est un exercice qui suscite souvent beaucoup d'attentes et d'interrogations, qui fait parfois même peur. Quel objectif soit d'informer, consulter, co-construire ou décider ensemble, cette relation avec les acteurs de son écosystème se construit dans la durée. Cette démarche doit être dûment préparée en amont pour que les équipes dirigeantes et opérationnelles qui s'y engagent, ainsi que leurs parties prenantes, soient à même de remplir les objectifs à l'origine de la démarche.

Que vous soyez une entreprise, une collectivité ou une association, le dialogue avec les parties prenantes est l'affaire de tous. Cette formation vous propose de vous approprier les enjeux, la méthodologie et les outils d'une relation gagnant-gagnant avec les parties prenantes.

Pourquoi engager un dialogue avec les parties prenantes ? Quand et comment développer cette relation ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ? Toutes ces questions seront abordées pendant la formation afin que votre organisation puisse tirer les bénéfices de sa relation avec ses parties prenantes.

➤ **Objectifs de la formation :**

- Découvrir les enjeux du dialogue avec les parties prenantes,
- Maîtriser la méthodologie de mise en œuvre d'une démarche de dialogue avec les parties prenantes (cadre de l'initiative, identification des parties prenantes, communiquer, évaluation...),
- S'inspirer de témoignages et de bonnes pratiques,
- Être en capacité d'animer un dialogue avec des parties prenantes,
- Être en capacité de contribuer à un dialogue en tant que partie prenante,
- Nourrir sa réflexion sur l'intégration des parties prenantes à sa gouvernance.

Publics visé

Facilitateurs, dirigeants et opérationnels issus d'entreprises, de fédérations ou de collectivités, tous niveaux confondus

Format

Sur mesure, formation à la demande

Modalités d'inscription

-  Offre du réseau national
-  Tarifs : Devis à la demande
-  Contact :
Nicolas FOURMONT
fourmont@comite21.org

PARCOURS

Écologie et Travail

Les salariés, de plus en plus soucieux des enjeux environnementaux, pensent que la transition écologique une préoccupation importante, voire prioritaire pour les entreprises. Ils attendent que les organisations s’engagent.

La nécessité d’ouvrir un dialogue autour des enjeux environnementaux dans l’entreprise est reconnue par le législateur dans la loi climat et résilience de 2021 qui attribue de nouvelles prérogatives aux CSE en matière environnementale. Dans le même temps, les Collectifs de salariés se développent attirant des salariés souhaitant aligner leurs convictions et leurs métiers.

Comment les salariés peuvent-ils agir et contribuer à la transformation de leur organisation? Quels sont leurs leviers ? Quels espaces de dialogue au sein des organisations sur les questions environnementales ? Comment s’organise la formation à ces enjeux dans les organisations ?

Ce cycle entamé en 2023 continuera de passer en revue les leviers (gouvernance, CSE, comités de parties prenantes, comité de mission) et donnera la parole à des experts, élus du personnel et des négociateurs d’entreprise.

➤ **Objectifs du parcours :**

- Rendre compte de la manière dont les salariés et leurs représentants se saisissent des questions environnementales au sein des organisations.



• **Webinaires**

19 mars 2024 :

Porte sur la manière dont les enjeux environnementaux sont aujourd’hui traités au sein des CSE

25 juin 2024 :

Point sur les enjeux d’emploi et des compétences

8 octobre 2024 :

Un séminaire d’une journée d’étude et d’ateliers viendra clôturer ce cycle. (Table ronde avec des experts du travail, des juristes, des confédéraux, des paroles et témoignages d’adhérents)

Public visé

Tout citoyen concerné, manager, responsable de ressources humaines s’interrogeant sur ces questions.

Format

Ce cycle, initié en octobre 2023, se prolongera en 2024 avec 2 webinaires et une note de décryptage.

Modalités d’inscription

Participation sur simple inscription



Offre du réseau National



Tarifs : Ouvert à tous



Contact : Nicolas FOURMONT, fourmont@comite21.org

PARCOURS

Climat : atténuation & adaptation

Face aux changements climatiques, atténuation et adaptation vont de pair. Et c'est bien là notre défi : parvenir à les mener de front ! Car si les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont essentielles pour limiter les impacts du réchauffement mondial, les bénéfices de ces efforts ne se feront ressentir que dans quelques années. Déjà, les épisodes de fortes chaleurs se font plus intenses et plus précoces d'année en année. Les incendies ravageurs, tout comme les pluies torrentielles se multiplient un peu partout. Et dans le même temps, le niveau des océans s'élève plus vite que prévu, laissant craindre une augmentation des submersions marines.

Les faits sont là ! Et l'ouest de la France n'est pas épargné. Les répercussions économiques, sociales et environnementales sont déjà observables et s'accroîtront dans le futur.

À travers ce parcours, les adhérents du Comité 21 Grand Ouest disposeront d'informations fiables, précises et territorialisées, sur lesquelles fonder leurs actions.

➤ Objectifs du parcours :

- Appréhender la réalité des changements climatiques et ses impacts (écologiques, sociaux et économiques) à l'échelle locale,
- Comprendre les liens étroits entre le climat et la biodiversité,
- Réaliser un bilan carbone (en option) et mesurer la vulnérabilité de son organisation aux évolutions climatiques,
- Définir une trajectoire bas-carbone et d'adaptation aux changements climatiques,
- Mobiliser ses parties-prenantes et formaliser des engagements collectifs,
- Élaborer un plan d'actions avec des indicateurs de suivi.



16 octobre 2024

Appréhender la réalité des changements climatiques et ses impacts à l'échelle locale

À partir du 16 octobre (en option)

Réaliser un bilan carbone intégrant les 3 scopes - accompagnement par Toovalu

17 octobre 2024

Mesurer la vulnérabilité de son organisation aux évolutions climatiques

16 janvier 2025

Définir une trajectoire pour réduire son empreinte carbone et s'adapter aux changements climatiques

27 février 2025

Mobiliser ses parties-prenantes et formaliser des engagements collectifs

23 et 24 avril 2025

Structurer un plan d'actions avec des indicateurs de suivi et clôture du parcours

Publics visé

Entreprises, collectivités locales, associations, établissements d'enseignement supérieur

Durée

Une formation et 6 séquences de travail

Modalités d'inscription



Offre du réseau Grand Ouest



Tarifs : 1 500 € HT* (prix adhérents)
3 000 € HT* (prix non adhérents)

*Hors option bilan carbone (à partir de 6 000 € HT)



Contact : Antoine CHARLOT, charlot@comite21.org

PARCOURS

Adaptation aux changements climatiques - la vulnérabilité des territoires en question

Face aux défis que représente l'adaptation aux changements climatiques pour nos territoires et nos organisations, le Comité 21 vous propose un cycle de webinaires ouvert à tous.

Complémentaires aux formations proposées, ces webinaires proposent des partages opérationnels via des témoignages d'acteurs privés et publics (chercheurs, praticiens, collectivités territoriales, entreprises) intégrant des exemples d'outils et d'actions suivis d'un échange avec le public.

Les ateliers programmés en 2024 porteront sur la question des territoires vulnérables. Il s'agira de faire un focus sur une zone géographique déterminée et d'en révéler - à travers l'intervention d'acteurs concernés - les principales vulnérabilités face aux changements climatiques et des exemples de stratégies d'adaptation mises en place pour y faire face. Selon les terrains, l'atelier peut mettre également en lumière la vulnérabilité d'un secteur économique, les vulnérabilités sociales (population, santé), ou relatives à l'environnement (paysages, biodiversité).

➤ Objectifs du parcours :

- Transmettre des connaissances et porter à la connaissance du plus grand nombre et des décideurs en particulier des pratiques inspirantes



• Webinaires

9 avril 2024 :

Le littoral méditerranéen et les mises sous tension des activités touristiques

4 juin 2024 :

Quelle lutte contre les îlots de chaleur à l'échelle des grandes agglomérations et métropoles ?

15 octobre 2024 :

La résilience des infrastructures critiques à l'épreuve du climat

26 novembre 2024 :

L'insularité face aux changements climatiques : enjeux et défis

Publics visé

Citoyen concerné, manager, et responsable de ressources humaines s'interrogeant sur ces questions. Ouvert aux adhérents et personnes d'organisations adhérentes

Format

Webinaires / note de décryptage

Modalités d'inscription

Participation sur simple inscription



Offre du réseau National



Tarifs : Gratuit, ouvert à tous



Contact : climat@comite21.org

FORMATION

Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques sont le reflet d'une évolution sociale, économique et environnementale de notre planète sans précédent impactant l'ensemble de nos activités. Appréhender ces enjeux devient primordial pour pouvoir anticiper l'adaptation de votre organisation à cette nouvelle donne et éviter de ne la subir. Car au-delà de l'évolution réglementaire, cette formation vise à vous donner la capacité de traduire cette nécessité d'adaptation en actions opérationnelles.

➤ **Objectifs de la formation :**

- Saisir les concepts principaux et être en mesure de communiquer sur l'adaptation aux changements climatiques (ACC) à travers son historique (politique, sémantique), ses multiples définitions et son évolution,
- Connaître des outils, guides et approches utilisées pour mettre en place une démarche d'ACC à l'échelle d'une organisation publique ou d'une entreprise,
- Concevoir une démarche d'ACC en actions de terrain et l'articuler aux démarches en cours au sein d'une organisation publique, une association ou une entreprise,
- Faire évoluer sa connaissance des enjeux climatiques via le recours à une pensée complexe et une vision systémique,
- Acquérir des connaissances par l'échange via des exercices en sous-groupes en s'appuyant sur l'intelligence collective et les échanges.

Publics visé

Collectivités territoriales : élu.es locaux, agent.es territoriaux, affiliés, entreprises, tous niveaux confondus

Format

Sur mesure, formation à la demande

Modalités d'inscription

Offre du réseau national



Tarifs : Devis à la demande



Contact : climat@comite21.org

JOURNÉES D'ÉCHANGES



Les Universités de la citoyenneté écologique

En 2024, le Comité 21 organisera la troisième édition des Universités de la citoyenneté écologique. Cet événement vise à renforcer l'implication des citoyens, en leur donnant des clés de compréhension et d'actions sur l'écologie. Le rôle des collectivités, des entreprises, des associations et des établissements d'enseignement et de recherche y est particulièrement interrogé.

Ces Universités se dérouleront à Ancenis. Elles se focaliseront sur la « Planification écologique » dont la réussite repose sur la mobilisation de tous les acteurs, y compris des citoyens. Leurs choix de consommation, leur implication dans des initiatives locales et leur capacité à partager des connaissances jouent en effet un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs fixés par les pouvoirs publics. Mais comment embarquer les citoyens dans cette planification écologique ? Quelles sont les stratégies de mobilisation et d'influence ? Comment réagir au climat scepticisme ? Comment parvenir à une transformation massive des comportements individuels ? L'acceptabilité doit elle être recherchée, au risque d'être dans le « consensus mou » ? ...

Pour débattre de ces questions, le Comité 21 vous donne rendez-vous à Ancenis les 19 et 20 septembre 2024. L'occasion de partager des temps conviviaux et inspirants, avec des conférences et des séances de travail en ateliers.



Date :

19 et 20 septembre 2024



Quel bilan des COP territoriales, déclinaison territoriale participative de la planification écologique ?

Les COP régionales ont pour objectif de territorialiser les objectifs et les leviers d'action définis dans le cadre de la planification écologique au regard des 5 défis environnementaux de France Nation Verte. Elles associent les parties prenantes pertinentes pour :

- Consolider un diagnostic partagé du territoire,
- Débattre pour identifier les efforts collectifs à fournir, les actions et projets à poursuivre ou à lancer dès 2024 pour atteindre les objectifs à l'échelle régionale,
- Territorialiser, au niveau régional et à l'échelle des territoires infrarégionaux (départements et périmètres de CRTE), les différents leviers d'actions,
- Établir la feuille de route régionale à 2030 pour matérialiser le choix des engagements pris par les territoires par secteur, d'ici l'été 2024.

Quel bilan peut-on faire de cette démarche de concertation ? Comment les acteurs des territoires ont été mobilisés ? Les feuilles de route régionales sont-elles à la hauteur des enjeux ?

La Journée " Économie de la sobriété et coopération "

Le Comité 21 Grand Ouest organise en 2024 une journée d'échanges pour inciter les acteurs économiques à repenser leurs modèles d'affaires.

Objectif : concilier création de valeur et préservation de l'environnement !

Cet événement s'attachera à proposer des études de cas, pour amener les entreprises - et plus largement les acteurs économiques) à produire « moins mais mieux », en créant davantage de valeur grâce aux approches innovantes de l'économie de la fonctionnalité (passer de la vente d'un produit à la vente de son usage) et à produire « mieux avec moins » en s'appuyant sur les principes de l'éco-conception, du biomimétisme et du low tech.

Plus largement, cette journée - qui réunira à la fois des dirigeants « convaincus » et des experts - vise à favoriser une économie régénératrice, qui prenne en compte le renouvellement des ressources dont elle a besoin et qui, dans le même temps, s'assure de la capacité des écosystèmes à maintenir leur fonctionnalité sur le long terme.

Date :

3 juillet 2024



Modalités d'inscription



Contact :

Anne LAURENCE, laurence@comite21.org

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE



Au-delà des formations et des ateliers collectifs, le Comité 21 réalise de nombreuses missions d'accompagnement, quelques exemples :

LNA Santé, MBPack
2023

Participation aux comités de mission

Suivi et évaluation des engagements pris par les entreprises au regard de leurs missions sociétales.

**Villes de Couëron,
Bourg-la-Reine**
2022-2023

Ateliers citoyens de la transition écologique

Conception et animation d'ateliers citoyens sur le thème du développement durable.

**Institut national
des études
territoriales**
2022 - 2023

Voyage d'études pour les directeurs généraux de collectivités - Animation d'un module immersif dans le cadre du cycle supérieur de la transition (préparation du programme de visites et de rencontres, animation des sessions).

Région Grand Est
2022 - 2023

Accompagnement de la modification du SRADDET

Animation de la concertation : séminaires de travail avec les acteurs locaux sur différentes thématiques (ZAN,...) et production de livrables.

**Coca Cola, EDF, Eiffage,
Mobivia Groupe, Orano,
Saint-Gobain, Sanofi,
SNCF...**
Depuis 2004

Concertation avec les parties prenantes

Mise en place d'une démarche de concertation avec les parties prenantes sur des enjeux stratégiques et opérationnels (lignes ferroviaires, centrales à charbon...).

Villes de Montigny-le-Bretonneux, Cergy, Pessac, Saint-Avé...

2021 - 2023

Sensibilisation au Développement Durable, à l'Agenda 2030 et aux ODD - Animation de conférences et d'ateliers pour sensibiliser au DD, identifier les enjeux des territoires et leurs leviers d'action.

Accoord, Banque populaire, Herige, In Extenso, Keolis, LNA Santé, Macoretz, Orange, Serta...

2021 - 2023

Sensibilisation à la RSE et aux enjeux environnementaux
Animation de conférences et d'ateliers pour identifier les enjeux des organisations, et les actions à mettre en œuvre.

Conseils Départementaux de l'Aisne et du Maine-et-Loire

2019-2021

Élaboration du projet développement durable

Sensibilisation des élus / directeurs aux enjeux environnementaux. Identification des orientations stratégiques.

Conseil régional de Bretagne

2018 - 2019

Animation de la BREIZH COP

Élaboration d'un mécanisme d'appel à engagements – à l'instar de la COP 21 - auprès de la société civile et économique (entreprises, associations...) pour fédérer autour du projet de territoire régional.

Liffré-Cormier Communauté, Saint Briec Armor Agglomération, Pôle Métropolitain Loire-Angers

2017 - 2019

Élaboration de plusieurs PCAET

Animation de la concertation : forums pour les partenaires et de soirée participatives pour le grand public (diagnostic et plan d'actions).

3

EXPÉRIMENTATIONS

Les transformations écologiques sont des processus complexes et multidimensionnels. Elles impliquent des changements profonds dans nos modes de production, de consommation, de déplacement mais aussi de gouvernance. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le Comité 21 expérimente de nouvelles approches pour développer des solutions innovantes, les adapter aux contextes locaux et les déployer à plus grande échelle.



Hackathon de l'éco-conception

Le Comité 21 Grand Ouest organisera en 2024 la deuxième édition du Hackathon de l'éco-conception, sur le thème du numérique responsable. En un temps record, les participants seront mis au défi de réduire l'empreinte écologique d'un site internet ou d'une application mobile, en repensant son développement, ses fonctionnalités et ses usages.

➤ Objectifs :

- Découvrir les enjeux et les outils de l'éco conception numérique,
- Co-crée des services éco-conçus, s'inspirer grâce à l'intelligence collective,
- Réduire l'impact écologique d'un service numérique, en repensant son développement, ses fonctionnalités ou son usage.

Date :

18 et 19 janvier 2024



Contact :
Camille CAZAURANG,
cazaurang@comite21.org

Le Living Lab

Le Living Lab est un lieu d'innovation collective, animé par le Comité 21 Grand Ouest, dont la mission est d'accélérer la transition écologique en Pays de la Loire et en Bretagne. Chercheurs, entrepreneurs, élus, associations, citoyens... Chacun pourra y apporter son expertise et ses idées.

Sur la période 2024-2025, le Living Lab s'attachera à faire émerger des initiatives concrètes pour réduire la consommation de ressources naturelles. De nombreux domaines seront explorés : sobriété matière, sobriété foncière, sobriété énergétique, sobriété hydrique, etc.

En s'appuyant sur les méthodes du co-développement, le Living Lab se traduira par l'organisation d'un espace éphémère de deux jours, ouvert à tous, qui permettra aux adhérents de se rencontrer, d'échanger et d'imaginer ensemble des solutions concrètes. Des visites seront également organisées. Les adhérents qui le souhaitent pourront se faire « challenger » sur leurs pratiques. En toute bienveillance bien sûr !



Offre du Comité 21 Grand Ouest



Contact : Antoine CHARLOT, charlot@comite21.org

Les groupes de travail

• Les nouveaux modèles en action :

Nombreux sont les acteurs engagés dans la transformation de leur organisation ou de leur territoire et qui, à leur échelle, agissent pour une société plus juste et plus soutenable d'un point de vue environnemental.

À la suite de la publication du rapport sur les nouveaux modèles, des ateliers de partage autour d'acteurs qui innovent dans leur secteur ou dans leurs pratiques et qui s'engagent de façon inspirante dans la transformation de nos modèles de société seront organisés.

➤ Objectifs :

- Donner la parole à des acteurs engagés,
- Ouvrir un espace de partage pour développer de l'intelligence collective sur le thème des nouveaux modèles.

Public visé

Ouvert aux adhérents et personnes d'organisations adhérentes

Modalités d'inscription

Sur simple inscription

• Quelle vision partagée des mobilités ?

La pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail se développe mais sur un rythme contenu. Cela est particulièrement vrai et marqué sur les zones d'activité localisées en frange des agglomérations. Pour expliquer cette faible progression des mobilités actives (vélo musculaire ou VAE), la question des infrastructures et la dangerosité d'accès des sites est mise en avant.

Mais les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations locales) sont confrontés à un vrai dilemme : faut-il encourager les déplacements à vélo alors que les infrastructures cyclables font défaut, au risque de mettre en danger les salariés volontaires ? Ou bien faut-il poser comme préalable le fait d'avoir une masse de cyclistes suffisamment importante pour sécuriser des itinéraires cyclables sécurisés ?

➤ Objectifs :

- Présenter des cas d'études qui ont débouchés sur des projets mis en œuvre,
- Ouvrir un espace de partage pour développer de l'intelligence collective sur le thème des mobilités.



Dates à venir

Un article sera publié au sein du Cahier de l'observatoire des territoires (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), au cours du premier trimestre 2024.



Contact :
Nicolas FOURMONT,
fourmont@comite21.org

Et aussi :

- **Sobriété : où en sont les entreprises ?**
- **Comment développer un dialogue constructif avec ses parties prenantes ?**

RECAPITULATIF DU PROGRAMME 2024

Les différentes offres du Comité 21, selon le type d'adhésion (Grand Ouest, National) : 

	RÉSEAU GRAND OUEST	RÉSEAU NATIONAL
Analyse et décryptage : CSRD, Cop climat, adaptation du secteur santé, Solutions d'Adaptation fondées sur la nature...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils & Accompagnement		
Formation & parcours d'accompagnement		
• Transitions écologiques & coopération territoriale (parcours)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• La coopération, clé de réussite des transitions territoriales (formation)		<input checked="" type="checkbox"/>
• Agenda 2030 : Comment élaborer une stratégie territoriale de développement durable ? (parcours)		<input checked="" type="checkbox"/>
• Comment mettre en place une transition juste au niveau territorial ? (formation)		<input checked="" type="checkbox"/>
• RSE & impacts + (parcours)	<input checked="" type="checkbox"/>	
• La RSE pour les TPE-PME (formation)	<input checked="" type="checkbox"/>	
• Gouvernance partagée : Construire une relation durable avec ses parties prenantes (formation)		<input checked="" type="checkbox"/>
• Écologie et travail (parcours)		<input checked="" type="checkbox"/>
• Climat : atténuation et adaptation (parcours)	<input checked="" type="checkbox"/>	
• Adaptation aux changements climatiques - la vulnérabilité des territoires en question (parcours)		<input checked="" type="checkbox"/>
• Adaptation aux changements climatiques (formation)		<input checked="" type="checkbox"/>
Journées d'échanges :		
• Les Universités de la citoyenneté écologique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Quel bilan des COP territoriales ?		<input checked="" type="checkbox"/>
• Nouveaux modèles	<input checked="" type="checkbox"/>	
Expérimentations :		
• Le Hackathon de l'écoconception	<input checked="" type="checkbox"/>	
• Le Living Lab	<input checked="" type="checkbox"/>	
• Les groupes de travail <ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux modèles en action • Mobilités : quelles visions partagées ? • Sobriété : où en sont les entreprises ? • Comment développer un dialogue constructif avec ses parties prenantes ? 		<input checked="" type="checkbox"/>

L'ÉQUIPE



DIRECTION



Frédérique LELLOUCHE
Directrice de
l'établissement national
lellouche@comite21.org



Antoine CHARLOT
Directeur de l'établissement
Grand Ouest
charlot@comite21.org



Anne PAGE
Directrice des Affaires
administratives et financières
page@comite21.org

PÔLE TERRITOIRE



Laurine COUFFIGNAL
Responsable Territoires durables
et Citoyenneté Écologique
couffignal@comite21.org



Marie LABOUSSET
Directrice du pôle Territoires
et citoyenneté écologique
labousset@comite21.org



Benjamin DELCOURT
Chargé de Mission Territoires durables
et Citoyenneté Écologique
delcourt@comite21.org



Léa GOLFIER
Cheffe de projets Territoires
et citoyenneté écologique
golfier@comite21.org

PÔLE RSE



Nicolas FOURMONT
Responsable Innovation
Climat Impact
fourmont@comite21.org



Anne LAURENCE
Directrice du Pôle RSE
et Nouveaux Modèles
laurence@comite21.org



Camille CAZAURANG
Cheffe de projets RSE
et Nouveaux Modèles
cazurang@comite21.org



Groupe



Établissement National



Établissement Grand Ouest



ADMINISTRATION



Claire SEHIER
Responsable des Affaires
Administratives et Financières
sehier@comite21.org



Daniella NNANZO'O
Assistante administrative
nnanzoo@comite21.org



Elise CAHIER
Chargée Administrative
et Financière
cahier@comite21.org

COMMUNICATION - VEILLE



Louison PERARD
Chargé de communication
perard@comite21.org



Julie FIOLEAU
Chargée de communication
fioleau@comite21.org



Mariel CHEDET
Chargée de communication
chedet@comite21.org



Océane LAUBRET
Chargée de veille et
décryptage
laubret@comite21.org



Groupe



Établissement National



Établissement Grand Ouest

BARÈME DES COTISATIONS (EN FONCTION DU STATUT JURIDIQUE)

>> **Entreprises, Sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics (EPIC, EPCA)**

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
CA, bilan ou budget < 100 000	100€ HT	150€ HT
100 000 < CA, bilan ou budget < 500 000	350€ HT	500€ HT
500 000 < CA, bilan ou budget < 1 million	500€ HT	750€ HT
1 million < CA, bilan ou budget < 5 millions	1 000€ HT	1 250€ HT
5 millions < CA, bilan ou budget < 25 millions	1 500€ HT	2 000€ HT
25 millions < CA, bilan ou budget < 100 millions	3 500€ HT	5 000€ HT
100 millions < CA, bilan ou budget < 500 millions	4 500€ HT	7 000€ HT
CA, bilan ou budget > 500 millions	7 000€ HT	11 000€ HT
Directions régionales d'une entreprise	1 000€ HT	1 500€ HT
Chambres consulaires	850€ HT	1 000€ HT
Fédérations professionnelles	1 000€ HT	2 000€ HT
Organisations syndicales	100€ HT	150€ HT

>> **Conseils régionaux, conseils départementaux, EPCI, Communes**

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Budget < 5 millions	250€ HT	500€ HT
5 millions < Budget < 10 millions	500€ HT	750€ HT
10 millions < budget < 50 millions	850€ HT	1 500€ HT
50 millions < Budget < 150 millions	1 250€ HT	2 000€ HT
150 millions < Budget < 450 millions	2 000€ HT	3 000€ HT
450 millions < Budget < 1 000 millions	2 500€ HT	4 000€ HT
1 000 millions < Budget < 1 500 millions	3 000€ HT	5 000€ HT
1 500 millions < Budget < 2 500 millions	4 500€ HT	7 500€ HT
Budget > 2 500 millions	6 500€ HT	10 000€ HT

>> Associations et fondations

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Budget < 1 million	100€ HT	150€ HT
1 million < Budget < 5 millions	200€ HT	350€ HT
Budget > 5 millions	350€ HT	500€ HT

>> Établissements d'enseignement, de formation, et de recherche

	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Tout type d'établissements	850€ HT	1500€ HT

>> Citoyens

* Attention : ne seront pas examinées les candidatures de personnes déjà liées à des organisations membres du Comité 21.

	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Tous les citoyens	35€ HT (42€ TTC)	50€ HT (60€ TTC)

CONTACTER LES ÉTABLISSEMENTS



NATIONAL

 FAB CITY HUB,
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris
 Tél : 01 55 34 75 21
 comite21@comite21.org
 www.comite21.org



GRAND OUEST

 3 boulevard de la Loire
44200 Nantes
 Tél : 02 28 20 60 80
 grandouest@comite21.org
 www.comite21grandouest.org

